



Alain du Brusle



Xavier du Terrail

### Le Marché :

En septembre, les marchés actions européens ont légèrement reculé (StoxxEurope 50NR: -1,6%, Eurostoxx50NR: -2,3%, CAC40NR: -2,8%).

Alors que les indicateurs économiques confirment un net redémarrage post confinement, les marchés actions ont été pénalisés par une correction des valeurs technologiques américaines (indice Nasdaq100: -6%). Ont également pesé l'incertitude liée à l'élection présidentielle américaine et l'extension de la pandémie, en particulier en Espagne, au Royaume-Uni et en France.

Dans ce contexte, l'élan est venu des secteurs distribution et consommation discrétionnaire (+3%), autos (+2%) et santé (+1%). A l'opposé, les financières ont été très faibles (banques: -11%, assurance: -7%) ainsi que les secteurs pétrole (-10%) et transports/loisirs (-5%).

### Le Fonds :

En septembre, le fonds recule de 2,2% (StoxxEurope50NR: -1,6%).

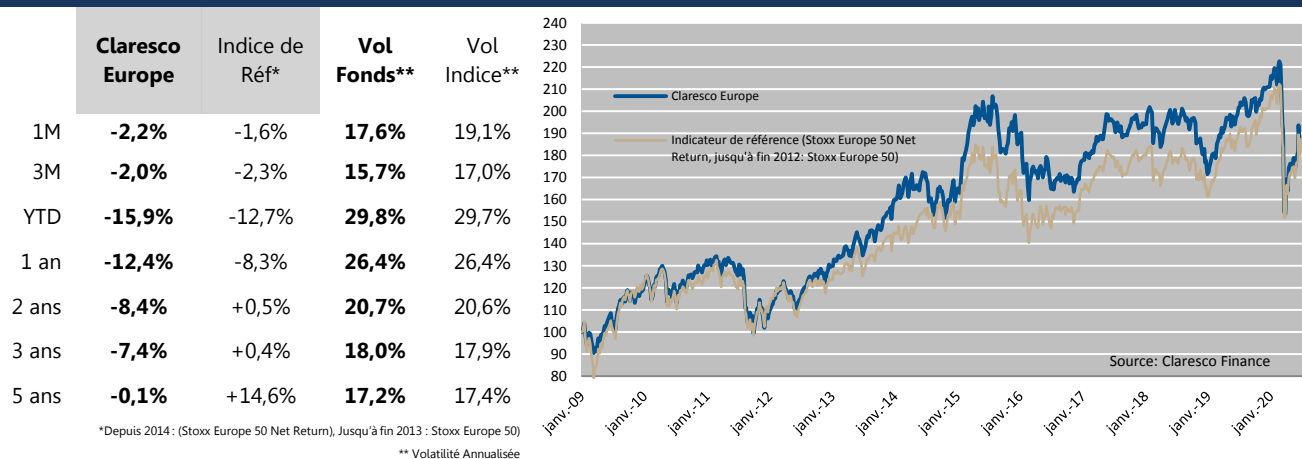
L'allocation sectorielle a eu une contribution neutre (sous pondération des financières et des transports/loisirs vs. sous pondération de la consommation discrétionnaire et de l'auto). La sélection de valeurs a eu une contribution légèrement négative, les contributions positives d'Adidas, DSM, Kering, Nestlé, Nexi et Soitec étant compensées par le recul d'Aurelius, Edenred, Linde, Nokia et Unibail.

Au cours du mois, nous avons renforcé l'industrie (entrée d'Alstom et Thalès, renforcement de Schneider), la chimie (renforcement de DSM) et le luxe (renforcement de LVMH et Kering). Nous avons allégé les banques et les pétrolières.

### Nos Perspectives :

Les indicateurs économiques confirment un redressement net de l'activité suite aux confinements. La poursuite de la distanciation sociale pèse néanmoins sur la demande dans les services, en particulier pour le tourisme, le transports et les loisirs, et sur la productivité dans l'industrie. Ce frein résiduel d'environ 5% du PIB par rapport à la situation pré-crise ne pourra être levé qu'avec une vaccination généralisée qui nous paraît envisageable pour le printemps 2021. D'ici là, les marchés évolueront entre l'impact négatif de ce ralentissement prolongé et l'espoir d'une reprise ultérieure, accentuée par les liquidités des banques centrales et les plans de relance des Etats. Dans ce contexte, nous gardons notre préférence pour un mix sectoriel qui privilégie les valeurs de croissance durable (technologie, santé, certaines entreprises leaders dans l'industrie et les biens de consommation) dont la dynamique de moyen terme demeure pérenne.

## PERFORMANCES



\*Depuis 2014 : (Stoxx Europe 50 Net Return). Jusqu'à fin 2013 : Stoxx Europe 50

\*\* Volatilité Annualisée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le fonds a été lancé le 8 juillet 2016 à l'issue d'une opération juridique qui a pris la forme d'une fusion-absorption du fonds français par le compartiment de la SICAV équivalent (et présentant la même dénomination) créé pour l'occasion. Il a donc été créé dans la continuité du fonds français historique et le calcul de la valeur liquidative se poursuit avec des règles de valorisation comparables. Les cas échéant, les valeurs liquidatives et les performances couvrant les périodes antérieures qui peuvent vous être présentées se rapportent donc aux performances du fonds français absorbé, et à la classe d'action (ou part) correspondante. La structure des coûts et des frais du fonds français absorbé est légèrement différente de la structure des coûts et des frais du nouveau compartiment. Plus d'information auprès de la société de gestion sur simple demande.

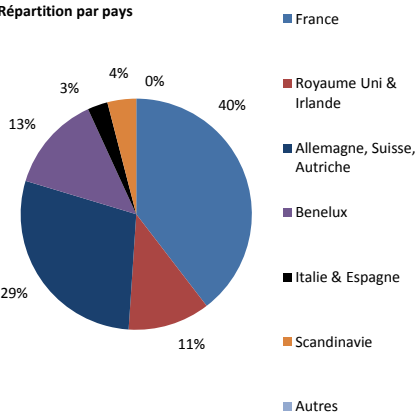
## DETAILS DU PORTEFEUILLE

Valeur liquidative au 30/09/2020	106,30€
Actif total	32,6M€
Part investie en actions	99%
Titres en portefeuille (actions)	56
Poids des 10 plus grosses lignes	46%
Rendement moyen (%)	2,5%
PER 2021 (PF investi, valeurs PE > 0)	20x

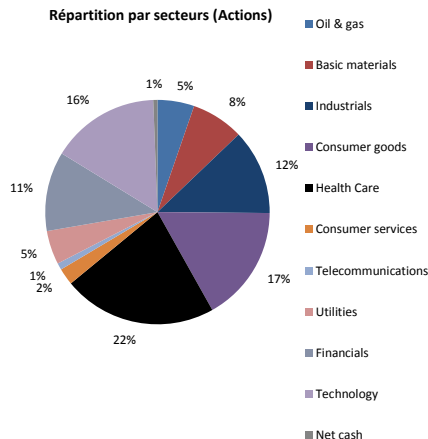
### 10 Principales Lignes du Portefeuille

Nestlé	9,3%	Astra Zeneca	3,6%
Roche	7,7%	Total	3,6%
ASML	4,8%	Schneider	3,6%
Sanofi	4,1%	Allianz	3,2%
Téléperformance	3,7%	Soitec	2,8%

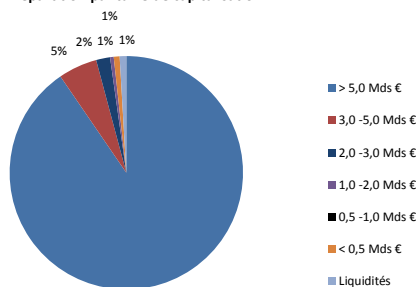
Répartition par pays



Répartition par secteurs (Actions)



Répartition par taille de capitalisation



## CONTRIBUTIONS RELATIVES

### Positive

Valeur	Contrib.
Soitec	+30 bp
Nestlé	+20 bp
Kering	+17 bp
Nexi	+15 bp

### Negative

Valeur	Contrib.
Total	-32 bp
Allianz	-28 bp
Nokia	-28 bp
BNP	-24 bp

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille est investi en permanence à hauteur de 75% minimum en actions de grande capitalisation et titres français et européens éligibles au PEA. Le processus de gestion s'appuie en premier lieu sur la sélection des valeurs avec des analyses portant principalement sur :

- L'activité de l'entreprise : dynamique des marchés ciblés, position concurrentielle et avantages compétitifs, récurrence et solidité des revenus, flexibilité et vulnérabilité des coûts, potentiel de croissance des résultats et du cash-flow.
- La qualité des équipes de direction : honnêteté, transparence, motivation, capacité à innover, à gérer les situations délicates, à exécuter.
- Le couple risque/opportunités au regard de la situation financière, du caractère cyclique et de la valorisation de l'entreprise.

## INFORMATIONS GENERALES

- Catégorie du fonds : Fonds d'Investissement à Vocation Générale
- Durée minimale d'investissement recommandée : 5 ans
- Affectation des résultats : Capitalisation
- Valorisation : Quotidienne (calculée au cours de clôture)
- Profil de risques et de rendement : 1 2 3 4 5 6 7
- Commission de surperformance (parts I et P) : 15% de la surperformance par rapport à l'indice Stoxx Europe 50 Net Return
- Droit d'entrée : Néant
- Droit de sortie : 1,0% max (0 acquis au fonds)
- Frais de gestion annuel : 2,40% TTC
- Dépositaire : CACEIS Luxembourg
- Code ISIN : LU1379103143
- Éligibilité du fonds : PEA et Assurance Vie

Ce document non contractuel a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus, documents légaux faisant foi disponibles sur le site internet de la société de gestion ou sur simple demande auprès de la société de gestion. Les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).